



A.F.U.L. LES LYS
B.P. 34
91541 MENNECY

1/6

Mennecy le 12 janvier 2001

CONVOCAATION

Vous êtes conviés à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Foncière Urbaine Libre « LES LYS » qui se tiendra :

Mardi 6 février 2001 à 20H00 jusqu'à 21H30
salle Marianne 1
7, rue de l'Arcade à Mennecy

Tous les propriétaires sont invités à participer à cette assemblée. En cas d'impossibilité, nous vous demandons de bien vouloir transmettre votre pouvoir à un autre propriétaire, membre de notre AFUL, afin que le quorum soit atteint (68 membres présents ou représentés sur 136).

Vous pouvez à cet effet, utiliser le formulaire ci-joint. Nous vous rappelons que le nombre de pouvoirs est limité à 9 par personne.

L'ordre du jour de l'assemblée, la cotisation 2001 et le rapport financier 2000 sont joints à cette convocation.

Un vin d'honneur clôturera l'Assemblée Générale Ordinaire à 21h30

✕



A.F.U.L. LES LYS
B.P. 34
91541 MENNECY

2/6

Mennecy le 12 janvier 2001

Assemblée Générale Ordinaire Ordre du Jour

- 1. Ouverture de l'assemblée**
- 2. Compte rendu des activités de l'année écoulée :**
 - ◆ Espaces verts
 - ◆ Relations avec la mairie
 - ◆ Contentieux en cours
- 3. Réalisation budget 2000**
- 4. Vote du quitus**
- 5. Présentation et approbation du budget prévisionnel 2001**
- 6. Questions diverses**
- 7. Renouvellement des membres sortants du comité syndical**

Les propriétaires qui désireraient devenir membre du comité syndical de l'AFUL « LES LYS » peuvent transmettre leur candidature par correspondance à :

M Emmanuel DELIVERT

Il en est de même pour les questions particulières que les propriétaires voudraient aborder dans le cadre des questions diverses.



A.F.U.L. LES LYS
· B.P. 34
91541 MENNECY

3/6

Mennecy le 12 janvier 2001

COTISATIONS 2001

La cotisation 2001 a été fixée à 850 Fr. Vous avez la possibilité d'en effectuer le règlement soit :

⇒ En un seul versement de 850 Fr. le 31 mai 2001 au plus tard.

⇒ En deux versements de 425 Fr. chacun de la façon suivante :

- un premier versement le 15 mars 2001 au plus tard,
- un deuxième versement le 31 août 2001 au plus tard.

Tout propriétaire n'ayant pas réglé la somme de 425 Fr. le 15 mars 2001 sera supposé avoir choisi pour un règlement unique le 31 mai 2001 au plus tard.

Nous vous rappelons que la tenue de ces délais est le seul moyen de ne pas mettre notre trésorerie en difficulté.

Nous vous en remercions par avance.

La cotisations est à faire parvenir au trésorier de l'AFUL ou à notre adresse postale :

AFUL « LES LYS »
B.P. 34
91541 MENNECY Cedex 1



Mennecy le 12 janvier 2001

Rapport Financier 2000

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le bilan de l'exercice 2000 et le projet de budget pour l'année 2001. Ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire.

BILAN 2000 et PREVISIONNEL 2001.

BILAN 2000

Les points particuliers à signaler sont :

- Frais de bureau : Un fonctionnement normal du bureau a permis de réduire les frais.
- Espaces verts : La baisse de TVA a diminué le coût de l'entretien de 754 F.
- Assurance : La cotisation annuelle a fortement diminué suite au changement du courtier d'assurance avec les mêmes garanties. Cela économise 2340 F.

Pour les autres postes, les prévisions ont été légèrement surévaluées.

PREVISIONS 2001

Avec une cotisation abaissée à 850 F, le budget prévisionnel 2001 est quasi en équilibre. Le bureau dispose aussi d'une réserve financière permettant d'une part de faire face à des dépenses imprévues et d'autre part d'avoir un fond de roulement suffisant.



Mennecy le 12 janvier 2001

BILAN EXERCICE 2000

Cotisations	5753,00
Société Générale	
Compte-courant	2019,85
Compte-livret	53685,37
Résultat-perte	24127,63

Totaux	85585,85
---------------	-----------------

Report à nouveau	70108,85
Fournisseur Prim'vert	15477,00

Totaux	85585,85
---------------	-----------------

COMPTE RESULTAT 2000

Eaux	1205,17
Frais de bureau	3376,78
Entretien espaces verts	87545,97
Remise en état espaces verts	40000,00
Amélioration espaces verts	6000,00
Assurances	2460,00
Taxe foncière	3917,00
Honoraires	3869,32

Totaux	148374,24
---------------	------------------

Cotisations	122400,00
Produits financiers	1846,61
Résultat perte	24127,63

Totaux	148374,24
---------------	------------------

PREVISIONNEL 2001

Eau	1500,00
Frais de bureau	4000,00
Entretien Espaces verts	96000,00
Amélioration Espaces verts	5000,00
Assurances	2500,00
Taxe foncière	4000,00
Honoraires	4000,00

Totaux	117000,00
---------------	------------------

Cotisations	115600,00
Produits financiers	1000,00
Résultat-perte	400,00

Totaux	117000,00
---------------	------------------



Rapport Financier 2000 Analyse des écarts

	Réalisations 2000	Prévisions 2000	Ecarts
1. Charges			
Eau	1205,17	2000,00	-794,83
Frais de bureau	3376,78	5100,00	-1723,22
Entretien espaces verts	87545,97	88300,00	-754,03
Remise en état espaces verts	40000,00	40000,00	0,00
Amélioration espaces verts	6000,00	6000,00	0,00
Assurances	2460,00	4800,00	-2340,00
Taxe foncière	3917,00	4000,00	-83,00
Honoraires	3869,32	4800,00	-930,68
Totaux	148374,24	155000,00	-6625,76
2. Produits			
Cotisations	122400,00	122400,00	0,00
Produits financiers	1846,61	1100,00	746,61
Totaux	124246,61	123500,00	746,61
3. Résultats			
	-24127,63	-31500,00	7372,37